

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION D'UNE VACATION DANS LE CADRE D'UNE ANIMATION À LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL À ALFORTVILLE

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que, dans le cadre des manifestations culturelles qu'il organise, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) souhaite proposer un atelier et une animation autour du livre aux usagers de la médiathèque Simone Veil à Alfortville ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à un intervenant extérieur pour l'organisation de cet atelier et de cette animation ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer une vacation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation est créée pour l'organisation d'un atelier et d'une animation autour du livre à de la médiathèque Simone Veil à Alfortville sise 82-86 rue Marcel Bourdarias à Alfortville, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/03/22
Accusé réception le	28/03/22
Numéro de l'acte	DC2022/247
Identifiant télétransmission	094-200058006-20220322-lmc133623-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :
Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 28 mars 2022.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	28/03/22
Accusé réception le	28/03/22
Numéro de l'acte	DC2022/247
Identifiant télétransmission	094-200058006-20220322-lmc133623-AU-1-1

Création de vacances dans le cadre des manifestations culturelles 2022 à la médiathèque d'Alfortville

NATURE DE LA VACATION	PROFESSION DU VACATAIRE	NOMBRE DE VACATION	NOMBRE DE SERVICE PAR VACATION	Date et Heure	Rémunération brute sur la base de 70€ net par service
Ateliers	Animatrice	1	7	Mercredi 13 avril 2022	490.00€